

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LIX

## INAUGURATION A DORIGNY:

BATIMENT CENTRAL, BATIMENT DU RECTORAT  
ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE,  
BATIMENT DE BIOLOGIE ET FERME DE DORIGNY

*le 7 septembre 1983*



LIBRAIRIE PAYOT  
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ  
LAUSANNE  
1985

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
LIX

# INAUGURATION A DORIGNY:

BATIMENT CENTRAL, BATIMENT DU RECTORAT  
ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE,  
BATIMENT DE BIOLOGIE ET FERME DE DORIGNY

*le 7 septembre 1983*



(06)

SDA 55336/59

LIBRAIRIE PAYOT  
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ  
LAUSANNE  
1985

TABLE DES MATIÈRES

Allocution de M. Raymond Junod, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes .....	5
Allocution de M. Roger Givel, président du Comité directeur du bureau de construction de l'Université de Lausanne à Dorigny (B.U.D.) .....	13
Allocution de M. Claude Bridel, recteur sortant de charge .....	21
Allocution de M. Alphonse Egli, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'intérieur .....	27



## Allocution de M. Raymond Junod

Chef du Département de l'instruction publique et des cultes

Monsieur le Conseiller fédéral,

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les députés,

Monsieur le Président du Conseil d'Etat et chers collègues,

Messieurs les Recteurs,

Mesdames et Messieurs les professeurs, étudiants et membres de la communauté universitaire,

Mesdames et Messieurs les invités,

Si je voulais satisfaire aux strictes exigences du protocole, je devrais, au nom du Conseil d'Etat du canton de Vaud, saluer la venue de tous ceux qui honorent cette cérémonie de leur présence. La liste serait longue et risquerait de nuire, sinon à la sincérité de mes souhaits de bienvenue, peut-être à la qualité de votre attention. Permettez-moi donc de vous dire, très simplement, le plaisir qu'éprouvent les organisateurs de cette journée à vous voir si nombreux. Ils y voient le signe d'un attachement réel à l'Université de Lausanne. Ils espèrent que les heures que nous allons passer ensemble vous permettront de mieux découvrir le visage de cette Université; ce visage, dans le décor de verdure de Dorigny, prendra peut-être à vos yeux une coloration nouvelle: celle de la jeunesse et de la fraîcheur préservées ou retrouvées.

Permettez-moi une exception au principe que je viens d'énoncer: je voudrais remercier spécialement de sa présence Monsieur le Conseiller fédéral Alphonse EGLI. En vivant avec nous cette journée de fête, il montre l'intérêt qu'il porte à l'effort que le canton de Vaud fait depuis des années en faveur de son Université. Cet effort, auquel la Confédération participe de manière importante, dote le pays d'instruments et de conditions de travail et de recherche qui permettent de bien augurer de l'avenir de notre Haute Ecole.

Conformément à l'ordonnance de cette cérémonie indiquée dans le programme que vous avez tous reçu, je vais céder la place à Monsieur Roger GIVEL, président du Comité directeur du Bureau de construction de l'Université de Dorigny. Monsieur le professeur Claude BRIDEL, Recteur de l'Université jusqu'à ces derniers jours, prendra ensuite la parole. Je me permettrai de vous adresser quelques mots avant de prier Monsieur le Conseiller fédéral EGLI de prononcer une allocution que nous attendons tous avec intérêt.

Mesdames et Messieurs,

L'historien qui en l'an 2050 retracera l'histoire de l'Université de Lausanne au XXème siècle dira sans doute que l'un des éléments marquants de cette histoire fut le transfert de cette haute Ecole sur le site de Dorigny. Et analysant de façon plus fine le déroulement de ce transfert, peut-être arrivera-t-il à la conclusion que les années 1980 à 1983 furent un véritable tournant. Avec l'édification du bâtiment où nous nous trouvons et de celui abritant les bureaux du Rectorat et de l'administration centrale, c'est le cœur même de l'Université qui a été transplanté à Dorigny. Jusqu'ici l'Université de Lausanne siégeait en ville, avec des antennes à Dorigny. Elle est maintenant à Dorigny avec des annexes dans la Cité.

Je ne vais pas vous décrire les bâtiments que nous inaugurons. Vous allez tout à l'heure pouvoir les visiter et vous rendre compte *de visu* de ce qu'ils sont. Permettez-moi de mettre en évidence l'importance de l'étape qui aujourd'hui s'achève triomphalement. Le peloton des coureurs qui se présentent sur la ligne d'arrivée est impressionnant.

Il y a d'abord l'équipe qui a son siège à la ferme de Dorigny, avec à sa tête le professeur Henri Rieben. La Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes sont deux des fleurons de notre communauté universitaire. L'estime, pour ne pas dire l'admiration, dont ils jouissent à l'étranger font honneur à notre canton et à notre pays. La maison qui les abrite – la fameuse ferme – est à l'image de ce que l'Europe devrait être: solide bâtisse séculaire, agencement moderne permettant un développement dynamique.

Le bâtiment administratif, siège du Rectorat et des services administratifs de l'Université, nous fournit, au terme de notre étape, un deuxième contingent de coureurs. Ce que sont leurs conditions de travail dans la demeure sobre et gracieuse qui est mise à leur disposition, il vous appartiendra d'en juger lors de la visite que vous effectuerez au terme de cette cérémonie. Vous verrez non seulement que ces conditions sont bonnes,

mais aussi que l'Alma mater est régie avec un appareil administratif exempt de toute enflure bureaucratique.

Mais voici venir les biologistes. Ils s'installent, à peine arrivés, dans un bâtiment flambant neuf. Qui connaît l'attrait actuel des sciences biologiques d'une part et le caractère irrationnel, pour ne pas dire dangereux, des locaux qui abritaient jusqu'ici les instituts de biologie d'autre part, conviendra que ce transfert était chose indispensable.

Le gros du peloton est constitué par les utilisateurs du bâtiment où nous sommes réunis en ce moment. Ce bâtiment a une double finalité: abriter les restaurants universitaires et permettre à la Bibliothèque cantonale et universitaire d'accomplir sa mission sur le site de Dorigny. A ces deux utilisateurs s'en ajoute un troisième: la Faculté des lettres, qui a trouvé dans l'aile ouest du bâtiment des locaux pouvant recevoir son administration et plusieurs de ses sections. Il s'agit d'une localisation provisoire en attendant la construction d'un édifice définitif dont je dirai deux mots tout à l'heure. Nous sommes fiers de ce bâtiment: non seulement parce que sa forme, qui épouse les lignes harmonieuses du terrain, souligne le respect de la nature qui inspire les constructeurs de Dorigny, mais aussi en raison de son agencement intérieur. Quand vous parcourrez les salles de la bibliothèque, vous serez sensibles sans doute à la chaleur de l'atmosphère, où le bois a été justement mis en valeur. Peut-être, si vous questionnez les bibliothécaires et employés qui vous accueilleront, vous rendrez-vous compte que, dans sa gestion informatisée, cette bibliothèque est une des plus modernes et des plus efficaces qui se puissent concevoir.

Un agréable devoir m'attend maintenant: remercier tous ceux qui ont concouru à la réalisation de l'ensemble architectural que nous inaugurons aujourd'hui. Vous me permettrez ici encore d'omettre les noms pour ne parler que des mérites des artisans de cette grande entreprise: les professeurs et délégués du rectorat qui ont permis la définition du programme de construction; les architectes et techniciens qui l'ont transcrit en leur langage et lui ont donné sa qualité technique; les entrepreneurs, artisans, ouvriers qui, des mois durant, ont vécu sur ce chantier, transformant le chaos du début en un complexe bien équilibré; l'architecte en chef du BUD, Monsieur Guido Cocchi – une exception ici s'impose – qui a été l'âme et le nerf de la réalisation; le Comité directeur du BUD, dont le dévouement est exemplaire; le peuple vaudois qui, par son Grand Conseil, a permis cette réalisation, dans un geste de confiance qui honore aussi bien ceux qui l'accomplissent que ceux qui en bénéficient.

L'expression de notre gratitude serait incomplète si je ne disais pas ce que nous devons à la Confédération. Il m'est arrivé plus d'une fois d'exprimer sans équivoque les réserves que m'inspirent, en matière de subventionnement, certaines attitudes de l'administration fédérale. Je me sens

d'autant plus à l'aise pour souligner aujourd'hui la continuité et l'efficacité de l'effort que Confédération et cantons accomplissent ensemble pour doter notre pays d'un appareil universitaire qui soit conforme aux exigences de notre temps. Veuillez, Monsieur le Conseiller fédéral, croire à notre vive reconnaissance. S'il y a parfois, dans les relations de ces deux partenaires que sont la Confédération et les cantons, un rouage qui se grippe, nous savons que nous pouvons compter sur vous pour mettre la goutte d'huile salvatrice.

\* \* \*

Si nous sommes heureux à la pensée que des subdivisions importantes de notre Université ont trouvé à Dorigny des conditions de travail satisfaisantes, nous n'oublions pas ceux qui ne jouissent pas de ce privilège et doivent encore se contenter de locaux exigus ou vétustes. Nous savons en outre qu'une université est un organisme qui doit, dans toute la mesure du possible, conserver son unité. Ce besoin de cohésion est d'autant plus important que la spécialisation scientifique aboutit souvent à une atomisation du savoir qui nuit à la notion même de communauté universitaire. C'est pourquoi il est indispensable que l'Université de Lausanne retrouve sans trop tarder à Dorigny son point d'ancrage ou de ralliement, comparable à ce qu'étaient les bâtiments de la Cité pour l'Académie du XIX<sup>ème</sup> siècle. Certes la Faculté de médecine, étroitement liée aux établissements hospitaliers, maintient ses quartiers au Bugnon. Les autres facultés ou écoles, en revanche, sont appelées à reconstituer, dans la région où nous sommes, un foyer de culture et de recherche utile au pays tout entier. Le noyau central de cette Université au visage nouveau se trouve déjà ici, de même que la majorité des professeurs et étudiants. Ceux qui se trouvent encore en ville font déjà figure de «détachés», au sens militaire du terme. Il est souhaitable que ces «détachés» regagnent l'unité sans trop tarder. Ils ont nom Faculté de théologie, Faculté des sciences sociales et politiques, Institut de police scientifique et de criminologie, section de chimie, section des sciences de la terre, Ecole de pharmacie.

C'est dire que le transfert à Dorigny n'est pas encore achevé. Déjà nous pensons à la prochaine étape. A la session de novembre 1983, le Grand Conseil sera très probablement saisi d'un projet de décret concernant la construction du second bâtiment des Facultés des sciences humaines.

Alors que les différentes sections de la Faculté des sciences auront chacune, lorsque le transfert sera achevé, leur bâtiment, il a été prévu que

les Facultés dites de sciences humaines se trouveraient réparties en deux grands ensembles. Le premier édifice, remis à l'Université en 1977, est destiné à la Faculté de droit et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Le second, celui qui retiendra prochainement l'attention du Grand Conseil, permettra le regroupement des Facultés de théologie, des lettres et des sciences sociales et politiques. Lorsqu'il sera une réalité – nous souhaitons que ce soit en 1987 –, l'ensemble des facultés non-scientifiques de l'Université se trouvera à Dorigny, marquant ainsi une date clef de l'histoire intellectuelle de notre canton. Il restera alors à effectuer le transfert de l'Ecole de pharmacie et de la section de chimie, comme aussi à donner une localisation définitive aux sections de mathématiques et des sciences de la terre pour que la Faculté des sciences soit entièrement regroupée à Dorigny.

L'Université, consciente de l'effort considérable consenti en sa faveur par le pays tout entier, s'efforce d'utiliser au maximum les locaux nouveaux mis à sa disposition. Nous avons le souci de ne voir inoccupé aucun local mis à disposition de notre Haute Ecole, prouvant ainsi que les crédits importants votés par les pouvoirs publics sont utilisés à bon escient. Cette politique implique donc que certains éléments de Facultés s'installeront à Dorigny en occupant temporairement des locaux avant de trouver leur siège définitif. Ainsi le second bâtiment des sciences humaines accueillera pour quelque temps l'importante section des sciences de la terre de la Faculté des sciences, actuellement logée en ville dans divers locaux (Palais de Rumine, Place du Tunnel).

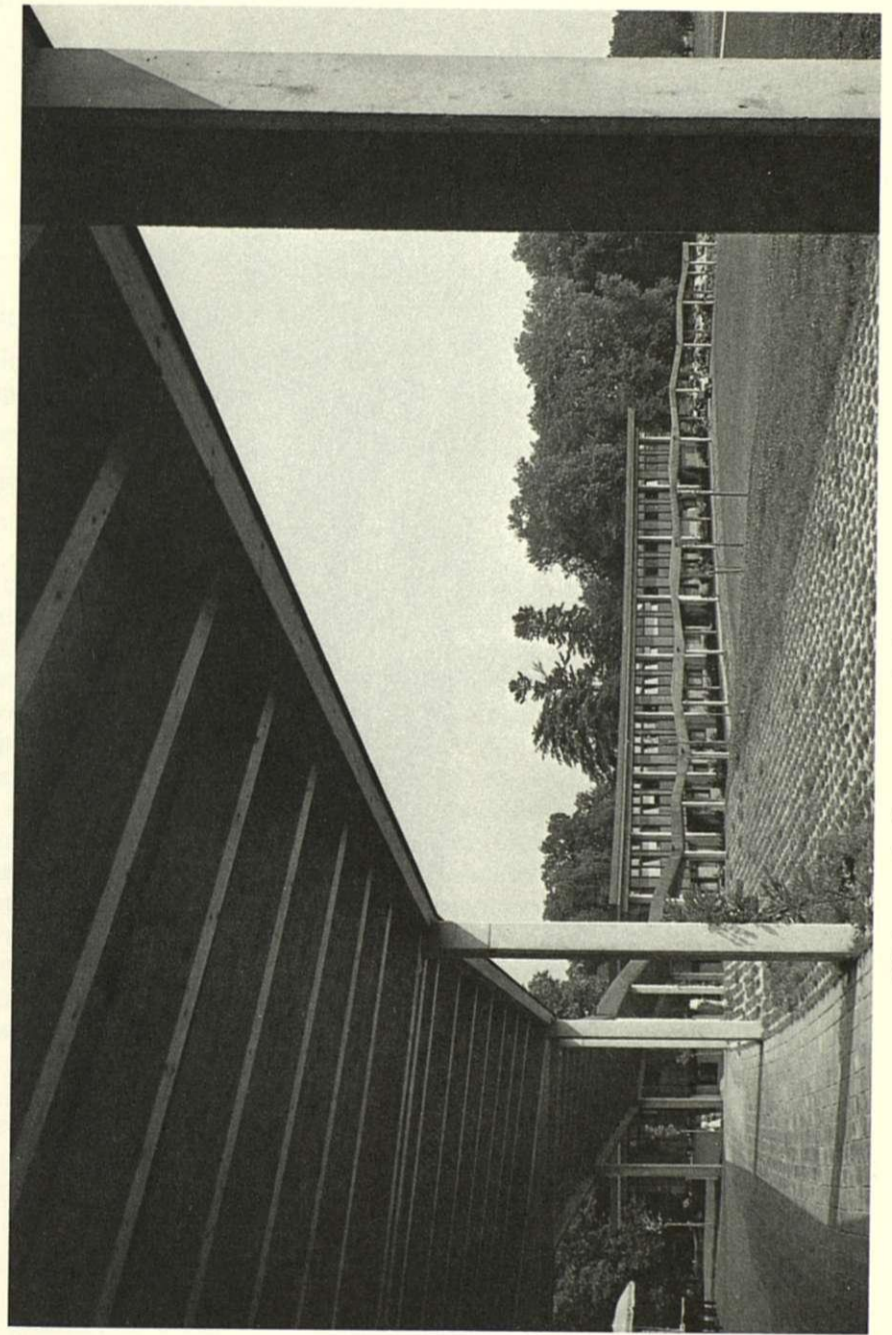
Cette localisation provisoire permettra d'offrir aux professeurs et aux étudiants des conditions de travail bien meilleures que celles qu'ils connaissent actuellement.

\* \* \*

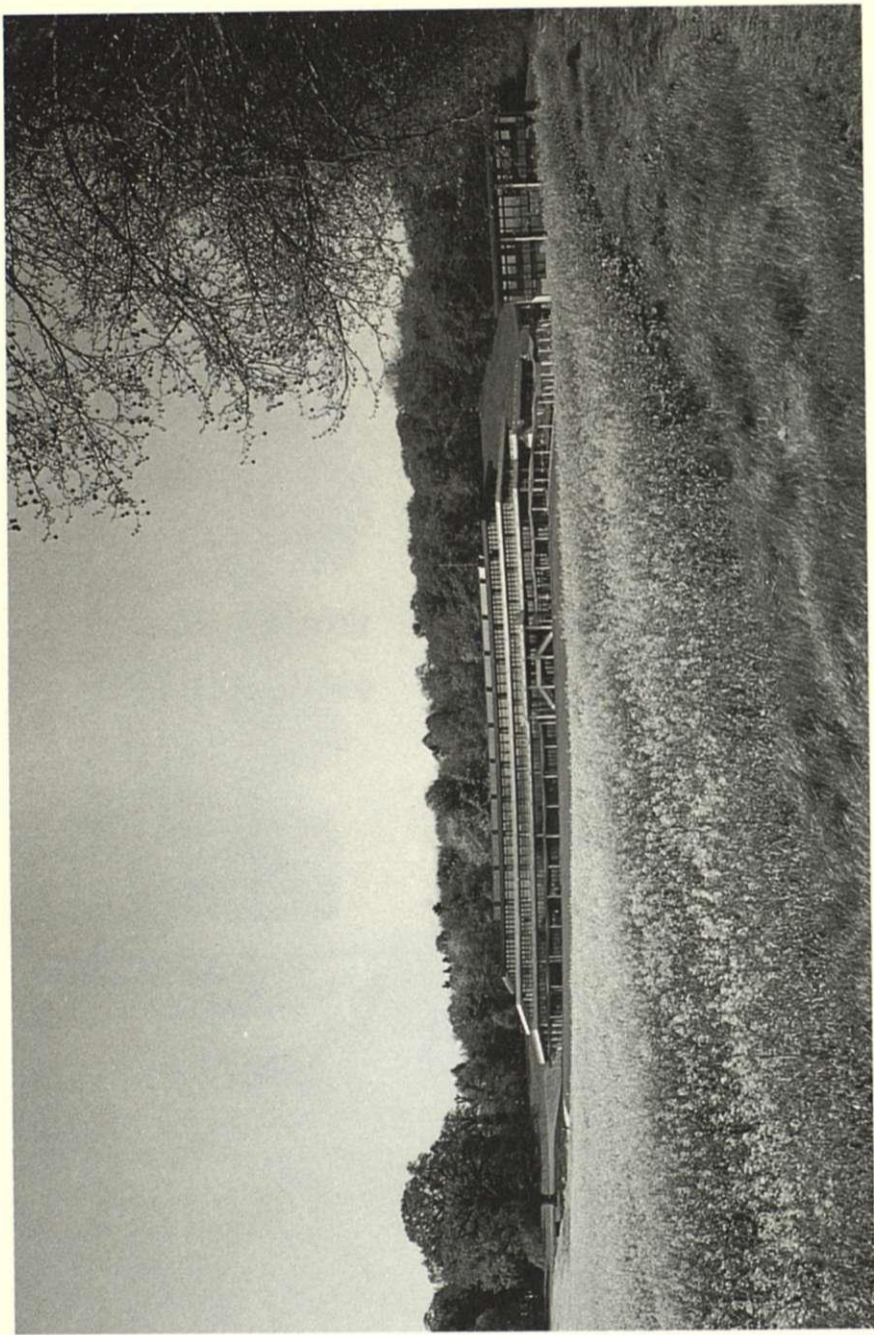
Fondée il y a quatre siècles et demi, l'Académie de Lausanne a grandi en tout sens. Devenue Université il y a moins de cent ans, elle s'efforce aujourd'hui d'exprimer dans les faits le sens premier du terme même d'université; l'*universitas studiorum* des cités médiévales était un défi lancé aux besoins purement matériels de l'existence, la proclamation qu'il existe une dimension de l'effort humain qui dépasse les contingences limitées du lieu et du moment. Le défi subsiste, même si sa nature a quelque peu changé. Il y a certes des villes et des peuples sans université. Mais là où une université existe, il faut la sauvegarder, la protéger, la

soutenir afin qu'elle remplisse toujours mieux le rôle qui est le sien. Il faut savoir que lorsqu'une collectivité publique baisse les bras devant le développement de la recherche et du savoir, elle se condamne à perdre son élan, à ralentir sa marche, puis à s'arrêter en se laissant dépasser par d'autres. Nous attendons donc de l'Université de Lausanne, installée dans des locaux modernes, qu'elle reste éveillée et qu'elle secoue constamment ceux que l'assoupissement menace. C'est là sa tâche, indispensable, exaltante. Le pays est sûr qu'elle saura pleinement l'assumer.

\* \* \*



Bâtiment du Rectorat et de l'Administration centrale



Bâtiment central

## Allocution de M. Roger Givel

Président du Comité directeur du Bureau de Construction  
de l'Université de Lausanne à Dorigny (BUD)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Monsieur le Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'instruction  
publique et des cultes,

Messieurs les Syndics,

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

En octobre 1963, le Conseil d'Etat du canton de Vaud constitua une commission chargée d'étudier le problème du développement de l'Université de Lausanne. Les travaux de cette commission, présidée par M. Emmanuel Faillettaz, portèrent sur l'ensemble de l'Université, y compris l'Ecole polytechnique, alors partie intégrante de celle-ci, mais à l'exception de la Faculté de médecine dont il était admis qu'elle garderait sa place dans le quartier des hôpitaux.

Il y a ainsi vingt ans qu'a été engagé le processus devant déboucher sur le transfert de notre Haute Ecole à Dorigny. Considéré d'une manière sommaire, ce délai peut paraître long; il y a toutefois lieu de l'apprécier en tenant compte qu'il recouvre le recensement des besoins à long terme de l'Université: la transposition de ces besoins sur le terrain et l'engagement de 322 millions de francs en acquisition de terrains et réalisation de travaux. Cette somme se répartit en 191 millions de francs pour la part cantonale et 131 millions de francs pour l'aide fédérale. Vingt ans, c'est le temps d'une génération. Beaucoup d'acteurs du monde politique et professoral d'alors ont quitté la scène et les étudiants de l'époque sont depuis de nombreuses années confrontés aux réalités de leurs carrières. Il nous semble dès lors utile et intéressant de rappeler les grandes étapes de l'aventure extraordinaire de Dorigny:

**1963 - 1965**

travaux de la commission d'étude pour le développement de l'Université.



- octobre 1963** acquisition par l'Etat de Vaud de la propriété de Dorigny.
- 1965 - 1967** travaux de la communauté pour la mise en valeur des terrains de Dorigny pour l'Université et l'Ecole polytechnique.
- janvier 1968** institution par le Conseil d'Etat d'un comité directeur de trois membres chargé de réaliser l'Université de Lausanne à Dorigny, et mise en place du Bureau de construction de l'université. C'est ici l'occasion de préciser que le Comité directeur a toujours travaillé à titre bénévole et qu'il n'a jamais été chargé des problèmes de transport et de logement.
- mars 1968** transfert de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne à la Confédération à la suite de transactions conduites par M. J.-P. Pradervand, Conseiller d'Etat, chef du département de l'IPC, et Conseiller national, avec l'appui de M. P. Graber, Conseiller d'Etat et Conseiller national.
- mars 1968** plan d'extension cantonal définissant le périmètre de la Cité Universitaire, soit,  
Université: surface 745 000 m<sup>2</sup>; coût 61 mio.  
Centre sportif commun  
Université / EPFL: surface 166 000 m<sup>2</sup>; coût 21 mio.  
Répartitions des zones:  
Ouest: la Faculté des Sciences  
Centre: les locaux communs, soit la Bibliothèque universitaire centrale et les restaurants, le Rectorat et l'Administration centrale  
Est: Les Facultés et Ecoles des Sciences humaines  
Sud: le Centre sportif.
- 1969** désignation de M. Guido Cocchi, architecte, comme responsable du plan directeur.
- avril 1969 - octobre 1970** construction du Collège propédeutique, inauguré le 12 novembre 1970 par MM. Hans-Peter Tschudi et Pierre Graber, Conseillers fédéraux. Ce bâtiment de

- 121 373 m<sup>3</sup>, du coût de 25,5 millions de francs, plus 2,7 millions de francs pour l'inventaire, dispose de 1 592 places de cours et de 948 places de travaux pratiques dans ses laboratoires.
- juillet 1971 - octobre 1973** construction du Bâtiment des sciences physiques inauguré le 14 février 1974 par M. Hans Hürlimann, Conseiller fédéral. Ce bâtiment de 53 600 m<sup>3</sup>, du coût de 19,2 millions de francs plus 4 millions de francs pour l'inventaire, dispose de 649 places de travail.
- juin 1975 - octobre 1977** construction du bâtiment de la première étape des Facultés des sciences humaines, inauguré le 15 novembre 1977 par M. Hans Hürlimann, Conseiller fédéral. Ce bâtiment de 110 000 m<sup>3</sup>, du coût de 38,8 millions de francs, plus 2,3 millions de francs d'inventaire, dispose de 1625 places de travail.
- mai 1979 - septembre 1982** construction des deux bâtiments des locaux communs, soit 126 000 m<sup>3</sup>, d'un coût de 41,8 millions de francs, plus 8,9 millions de francs d'inventaire. Le premier comprend la Bibliothèque universitaire centrale, des restaurants et des places de travail pour 500 étudiants. Le second bâtiment abrite le Rectorat et l'Administration générale.
- janvier 1981 - octobre 1983** construction du Bâtiment de biologie, soit 61 400 m<sup>3</sup>, du coût de 25,7 millions de francs, plus 2,8 millions de francs d'inventaire, mettant à disposition 380 places de travail pour les étudiants.
- Parallèlement, au cours des années, ont été effectués les travaux d'infrastructure pour 32 millions de francs, la construction de l'Institut suisse de droit comparé, pour 6,4 millions de francs, inauguré le 20 avril 1982 par M. Kurt Furgler, Conseiller fédéral, l'aménagement du Centre sportif commun à l'Université et à l'Ecole polytechnique fédérale pour 11 millions de francs, partagés entre les deux partenaires, et la transformation de la ferme de Dorigny (1,2 million de francs) pour abriter les archives Jean Monnet et le Centre de recherches européennes de l'Université de Lausanne, dirigé par M. le Professeur Henri Rieben.
- Pour être complet, signalons que le Conseil d'Etat demandera au Grand Conseil, cette année encore, un crédit pour la construction du bâtiment devant permettre d'achever le transfert des sciences humaines à Dorigny

et d'abriter les sciences de la terre en attendant la réalisation de leur propre institut.

La manifestation d'aujourd'hui a pour but d'inaugurer officiellement les bâtiments des locaux communs, de la biologie, ainsi que la ferme Jean Monnet. Ces réalisations, œuvres des architectes Guido Cocchi, Jean Serex, Nicolas Mercier et Olivier Reymondin pour les premières, Fonso Boschetti, Jean-Jacques Alt, Gérard Isely, François Martin pour la biologie, et des ingénieurs civils Roland Hofer, Jean-Marc Narbel et Jacques Boss, s'intègrent magnifiquement dans le site de Dorigny. Les descriptifs qui vous ont été remis me dispensent de tout commentaire sur les éléments d'ordre technique et financier caractérisant ces différents ouvrages.

L'art de l'architecte est difficile, car il est jugé par chacun selon sa sensibilité propre. Personne cependant ne restera insensible à l'élégance et à la beauté de ces nouveaux bâtiments.

Le mérite de nos architectes et ingénieurs est grand. Il souligne la maîtrise avec laquelle ils ont rempli leurs mandats. Je leur adresse, au nom du Comité directeur, ainsi qu'à tous leurs collaborateurs, nos sincères félicitations. J'associe à ces remerciements tous les maîtres d'état qui ont participé à nos travaux, sans oublier, bien entendu, leur personnel qualifié autant que dévoué.

Le Conseil d'Etat a chargé le Comité directeur d'assurer le transfert de l'Université de la Cité sur les bords du Léman. Cette mission a exigé une masse énorme de travail et de dévouement; elle n'a été possible que grâce à de multiples concours d'autant plus efficaces que bénévoles. Il serait vain et injuste de vouloir souligner les mérites des uns plus que ceux des autres. Permettez-moi dès lors de réunir dans une expression générale de gratitude les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales (notamment de Lausanne, Ecublens, St-Sulpice et Chavannes), de l'Université et le corps professoral.

Cette expression générale de reconnaissance sous-entend cependant une mention spéciale pour l'appui déterminant qu'a reçu le Comité directeur de la part de quelques personnalités. Je pense à Monsieur Jean-Pierre Pradervand qui, comme Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'instruction publique, a non seulement porté notre nouvelle Université mais encore le Comité directeur sur les fonds baptismaux et assuré leurs premiers pas décisifs; je pense à Monsieur Raymond Junod, Conseiller d'Etat qui, depuis 10 ans, préside avec son autorité naturelle au développement et au transfert de l'Université, ses prises de position claires et rapides ont largement facilité la tâche du Comité directeur; je pense à Messieurs les Recteurs Dominique Rivier et Claude Bridel et leurs vice-recteurs, qui ont rempli avec des sensibilités et des tempéraments différents le rôle souvent périlleux de trait d'union entre des utilisateurs aux revendications

parfois exagérées et un Comité directeur guidé par la connaissance des réalités politiques et financières; notre tâche commune a été enrichie et facilitée par une estime réciproque. Je pense enfin à Monsieur Emmanuel Faillettaz, qui de 1963 à 1979 a présidé les comités et commissions de travail.

J'ajouterai, pour être complet, mes autres collègues qui se sont succédé au Comité directeur, soit Monsieur Jean-Emmanuel Dubochet, appelé à la fonction de Délégué du Conseil d'Etat à la construction et Président du Comité de construction du CHUV, Messieurs Jean-Pierre Pradervand et André Gavillet, anciens Conseillers d'Etat, qui ont ainsi prolongé leur engagement au service du Canton, Monsieur Antoine Hoefliger et, enfin, Monsieur Guido Cocchi, architecte responsable du plan directeur.

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas le rôle aujourd'hui du Président du Comité directeur d'émettre des considérations philosophiques ou d'un autre ordre sur le développement de l'Université. Je ferai simplement, en guise de conclusion, deux remarques générales.

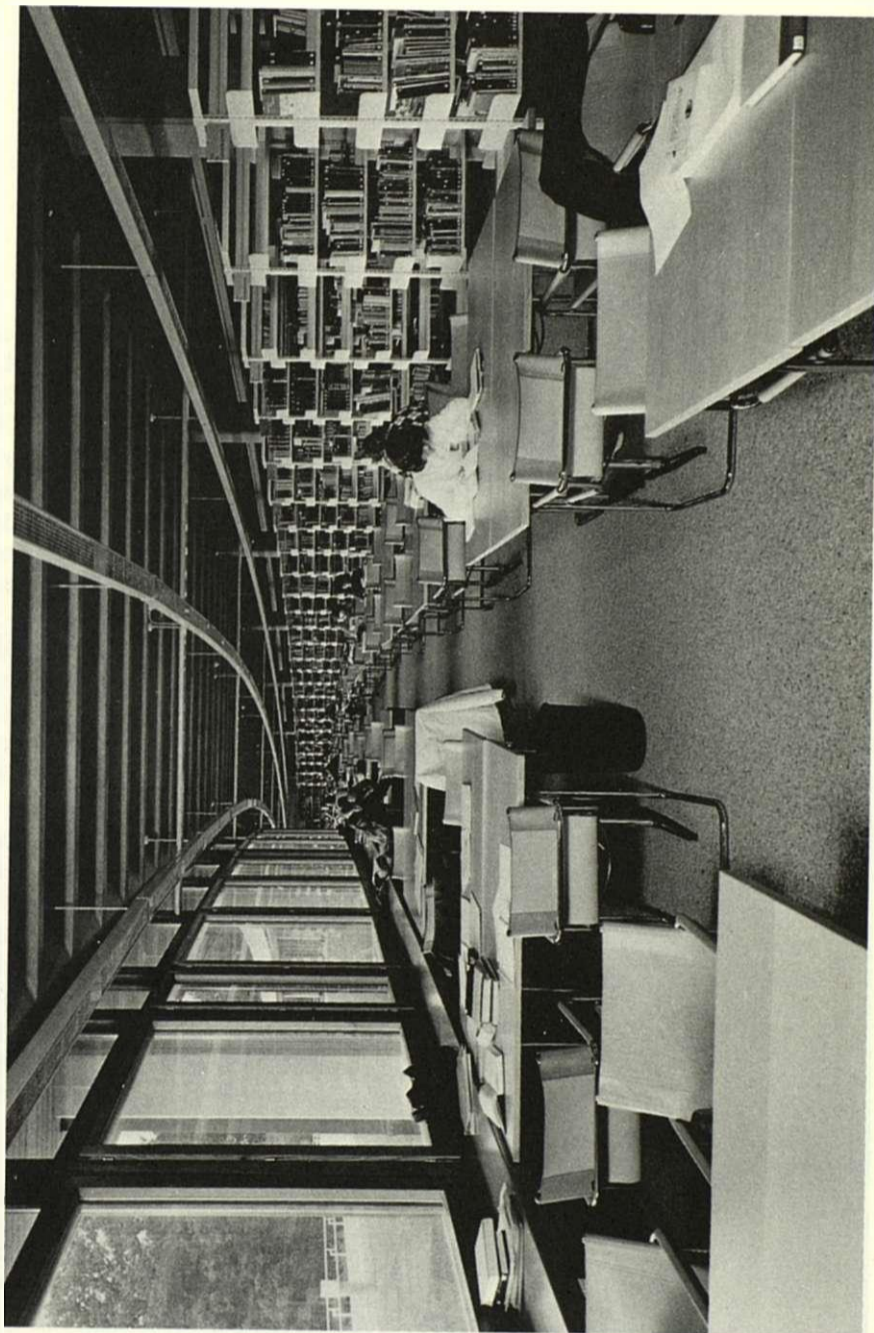
La première est que le transfert à Dorigny s'est fait sans heurts en choisissant un déménagement par étapes. Certains avaient envisagé, au départ, la mise en route d'un immense chantier permettant une procédure accélérée. Celle-ci aurait été rapidement incontrôlable et se serait heurtée à un marché de la construction déjà encombré. La voie choisie de la mise en chantier successive de bâtiments, s'articulant les uns par rapport aux autres, a facilité la réalisation d'un ensemble cohérent dans les meilleures conditions financières. Elle a, de plus, permis de profiter à chaque occasion des améliorations intervenues dans les conditions d'enseignement et de recherches. Elle a enfin eu le mérite de rendre possible une association des utilisateurs non seulement à l'élaboration, mais aussi à la concrétisation des projets.

La deuxième remarque veut souligner, une fois de plus, l'effort consenti par le peuple vaudois pour mieux loger son Université. L'histoire du canton de Vaud retiendra notamment, pour la deuxième moitié du vingtième siècle, la réalisation de deux grands complexes devant servir plusieurs générations: le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois et l'Université de Lausanne à Dorigny. La sauvegarde de la santé, concernant chacun, permet d'obtenir normalement un certain consentement. Il n'en est pas spontanément de même pour l'enseignement supérieur, qui touche une minorité privilégiée de la population. Les crédits pour l'Université ont fait l'objet de l'analyse approfondie des autorités prenant les décisions; ils

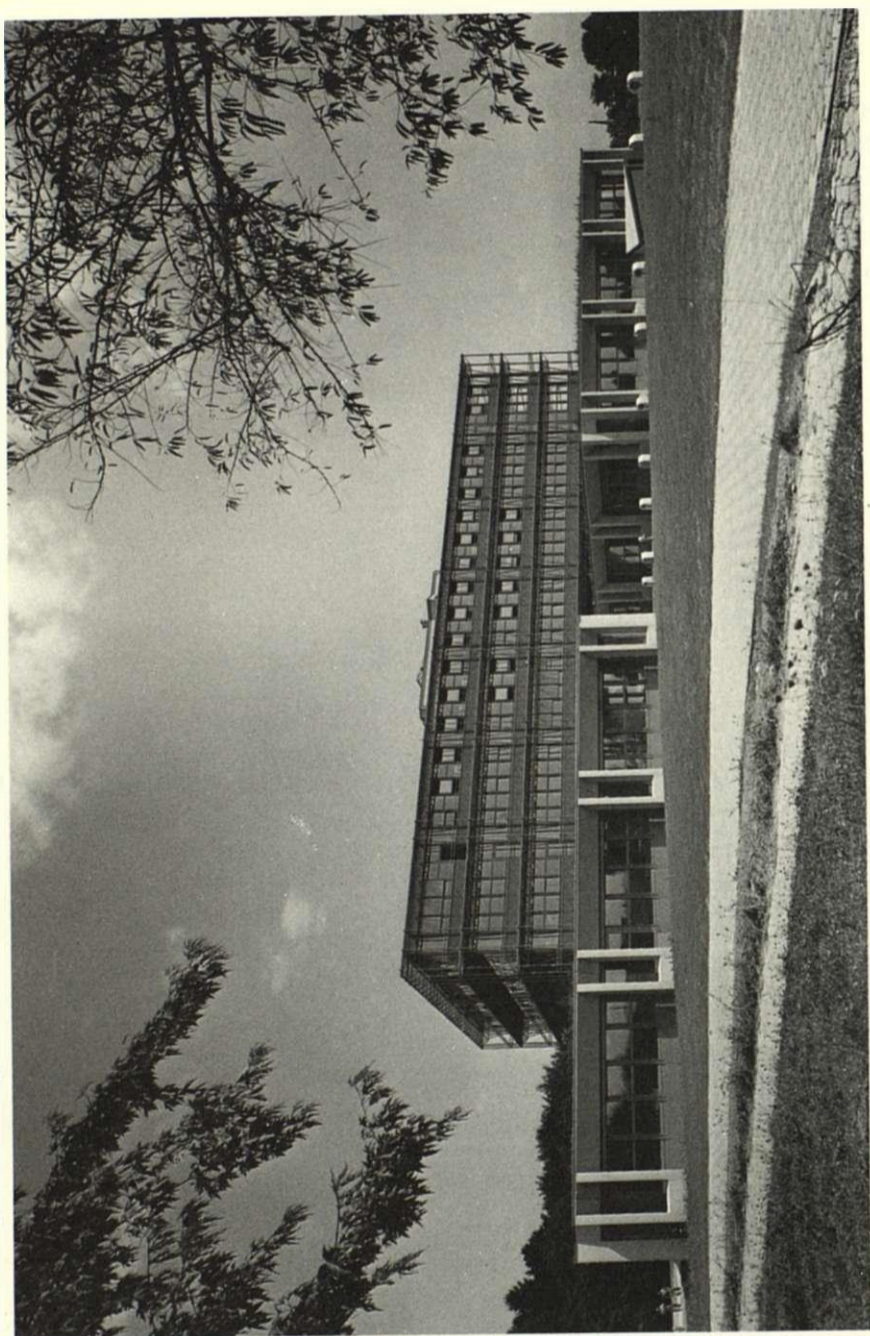
ont toujours été accordés et jamais une opposition ne s'est manifestée dans l'opinion publique.

En dépit de circonstances conjoncturelles plus difficiles, les efforts consentis en faveur de notre Haute Ecole se sont régulièrement poursuivis. Il faut voir là la marque incontestable de la confiance du peuple vaudois en sa jeunesse. Que celle-ci ne l'oublie à aucun moment et sache tirer le meilleur profit de l'outil de haute valeur mis à sa disposition. C'est le vœu que je formule en vous remettant symboliquement, Monsieur le Conseiller d'Etat, au nom du Comité directeur, les clés des bâtiments que nous inaugurons aujourd'hui.

\* \* \*



Bibliothèque du Bâiment central



*Bâtiment de biologie*

## Allocution de M. Claude Bridel

Recteur sortant de charge

Ainsi, après une double oscillation vers l'ouest, puis une autre vers l'est, le pendule s'est longuement arrêté au centre: six années, durant lesquelles on peut dire que la plus grande mutation s'est opérée dans notre Université. Ces bâtiments n'en sont que le symbole le plus parlant, puisque c'est assurément au cœur de l'institution que se produisaient des changements marquants: entrée en vigueur de la nouvelle loi universitaire vaudoise et de tout son arsenal réglementaire, regroupement des services centraux, mise en place enfin possible de diverses structures qui vont permettre un meilleur fonctionnement de l'ensemble. Vraiment, par la coïncidence réussie de la construction et de la réorganisation, on peut affirmer aujourd'hui que l'Université vit, et vit bien à Dorigny. Même si, chacun le sait, nous ne sommes encore qu'au deux tiers de la course, même si le pendule doit reprendre son battement, cette fois d'est en ouest, nous pouvons déclarer – expérience faite – que l'essentiel est bien en place.

Expérience faite! Trois des quatre bâtiments que nous inaugurons sont déjà en service depuis douze, voire vingt ou même vingt-quatre mois. Telle est pour une bonne part, du reste, l'explication de ma présence à cette tribune; l'équipe rectorale qui vient de déposer son mandat se trouvait la plus apte à rendre compte de la découverte progressive des possibilités qui nous ont été si largement offertes de nous installer ici, d'imaginer et de mettre en route de manière durable l'existence d'une Université rassemblée. Vous conviendrez, Mesdames et Messieurs, que l'esquisse de ce programme d'occupation constitue le meilleur moyen, avant les remerciements plus diversifiés, d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont permis l'étape que nous fêtons.

\* \* \*

Les bâtiments inaugurés en 1970, 1974 et 1977 se caractérisaient, quant à leur emploi, par une évidente homogénéité. Consacrés à l'enseignement et à la recherche de trois Facultés et une Ecole, ils faisaient certes appel

à l'esprit inventif de nos prédécesseurs, mais c'était dans la ligne d'une pratique longuement élaborée. Encore une fois, il s'agissait de disposer dans des surfaces enfin suffisantes les activités classiques et déjà articulées entre elles de quatre unités d'enseignement et de recherche; nous avions depuis des décennies des auditoires étriqués, des laboratoires insuffisants et des bureaux en nombre infime; il était question désormais de voir ce même dispositif, mais en plus grand. La planification et la construction de notre splendide bâtiment de biologie entrent dans cette catégorie, la plus représentée ici comme il se doit.

Tout autre en revanche nous est apparue la réflexion qu'imposait la phase, dont les plans avaient déjà largement retenu l'attention du Rectorat qui nous a devancés. Au centre du site géographique allait donc se dresser un ensemble architectural où devait s'établir la réalité fort diverse que vous savez, véritable innovation pour notre Université puisque réunissant dans une étroite proximité des infrastructures administratives dont certaines n'existaient qu'à l'état rudimentaire, un complexe de restauration sans commune mesure avec ce que nous connaissions et une bibliothèque étroitement intégrée à l'Université, encore que gérée de façon autonome. Qu'on y ajoute pour quelques bonnes années plusieurs sections et le décanat de la Faculté des lettres, sans oublier à proximité la ferme aménagée pour la Fondation Jean Monnet, et l'on percevra sans peine l'enjeu de la partie engagée pour coordonner le tout, et aussi le très grand intérêt qu'elle devait susciter en nous. Ce n'est pas tous les jours, en effet, que des responsables universitaires peuvent se consacrer, au-delà de leurs préoccupations d'enseignants et de chercheurs, à la mise au point d'un instrument au service de toute la communauté des étudiants et des professeurs.

C'est ainsi que, guidés par cette vision du service commun et puissamment aidés par les conceptions généreuses de ceux qui bâtissaient pour nous, nous avons tenté de penser ou de repenser – bien souvent en nous initiant à des domaines fort éloignés de nos compétences – les fonctionnements administratifs, le style de certains lieux d'accueil et de rencontre, la répercussion sur le travail intellectuel de l'aménagement d'un restaurant et des espaces de détente. L'expérience valait d'être faite, elle n'a pas manqué de profiter à l'esprit qui règne dans toute la maison. Qu'il me soit permis d'associer au souvenir de cette période heureuse nos collaborateurs les plus proches qui ont bien joué le jeu de l'imagination créatrice et, plus loin, nos collègues et les étudiants qui comprennent de mieux en mieux le sens de ce que nous cherchons.

J'ai dit les exigences nouvelles de la coordination avec des institutions et des services qui ne sauraient être que disparates. Les responsables de notre admirable bibliothèque les ont perçues comme nous, et je me fais

un agréable devoir de leur exprimer notre satisfaction pour nos excellentes relations concrétisées par une convention récente. Il en a été de même avec la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, à qui nous disons notre attachement reconnaissant; la transformation en cours de la grange, destinée à nos activités culturelles, accentuera encore notre voisinage: nous en sommes heureux.

Monsieur le Recteur et Messieurs les Vice-recteurs, je ne doute pas qu'après quelques jours de travail dans les lumineux bureaux qui vous sont dévolus, vous ayez déjà découvert les multiples avantages et les multiples responsabilités que comportent les installations dont vous avez les tout premiers le soin. Laissez-moi vous assurer qu'à Dorigny, les fonctions rectorales, sans devenir pour autant une sinécure, sont marquées d'emblée d'un style allègre et de conditions favorables à la grande tâche que vous entreprenez.

\* \* \*

C'est en accomplissant fidèlement cette tâche au long des jours que l'Université manifeste le mieux sa reconnaissance envers ceux qui la dotent des moyens nécessaires; c'est en faisant valoir son statut d'autonomie dans la communication du savoir et la formation de jeunes intellectuels qu'elle sert authentiquement le pays dont elle est issue. Nous nous y efforçons maintenant avec une énergie renouvelée à l'image de notre vieille Université prenant possession de bâtiments tout neufs. Mais il m'importe maintenant de m'adresser avec une insistance particulière à certains de nos hôtes.

Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les députés,

La persévérance avec laquelle vous assumez le grand projet de Dorigny au nom du peuple vaudois, nous touche et nous réjouit. Dès le début de l'entreprise, en dépit de difficultés économiques grandissantes, vous avez toujours accepté de faire les nouveaux pas qui vous étaient demandés en faveur de l'Université. Vos commissions ont étudié nos plans avec la plus grande conscience et nous ont témoigné une compréhension que nous n'oublierons pas. Permettez-nous de compter demain comme hier sur cet intérêt actif qui nous comble.

Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Par vos Délégations aux affaires universitaires et aux constructions de Dorigny, vous avez exercé avec fermeté et bienveillance votre haute

influence sur l'exécution des travaux décidés par le Grand Conseil. Par l'action permanente de Monsieur le Chef du département de l'instruction publique et des cultes, vous avez participé à toutes les grandes options concernant l'édification et l'aménagement de ces bâtiments. Nous devons nous louer à cet égard de la proximité traditionnelle en ce pays du gouvernement et de l'institution universitaire, proximité que n'obscurcissent pas comme ailleurs les écrans de l'administration. C'est toujours avec reconnaissance que nous poursuivrons le dialogue direct et les échanges loyaux dont on voit aujourd'hui l'un des plus beaux résultats.

Nous vous sommes obligés en particulier, Messieurs les Conseillers d'Etat, d'avoir maintenu cette structure sans lourdeur qu'est le Bureau des constructions universitaires. Et nous exprimons à son président et à ses membres des sentiments de gratitude, sans oublier de citer nommément Monsieur Guido Cocchi, architecte en chef; avec l'appui des collègues qui l'ont entouré, il a démontré les multiples facettes de son talent appliquées à la grande diversité de l'ensemble que nous inaugurons.

Messieurs les Préfets, Messieurs les syndics,

Vos fonctions ne vous ont pas appelés à mettre la main aux études et travaux de la construction elle-même, mais votre intérêt bienveillant dès les premiers jours de notre installation nous a été et nous demeure précieux. En tant que responsables régionaux, vous êtes amenés à connaître nos préoccupations les plus quotidiennes, et vous en portez la plupart avec nous. Soyez-en remerciés très cordialement.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ce n'est pas seulement pour les besoins d'une transition oratoire que mon discours va s'achever par quelques paroles à votre adresse. Mettons plutôt que, nous faisant le grand honneur de vous trouver ici pour la première fois – ce qui n'est heureusement le cas que pour peu de Vaudois –, il était normal que vous receviez plus encore que les remerciements d'usage: le respectueux et chaleureux salut de l'Université au moment où vous allez parachever notre cérémonie officielle.

Je ne vous apprendrai rien, Monsieur le Conseiller fédéral, en rappelant que vous êtes autant notre voisin que le représentant de notre gouvernement central. Vous êtes chez vous à l'Ecole Polytechnique d'Ecublens, et presque autant à l'Institut suisse de droit comparé. Sans doute nos constructions vaudoises ne s'emboîtent-elles pas exactement dans la rigueur des vôtres, mais cette distinction est celle de la complémentarité. Nous sommes donc très heureux de saluer en vous le patron de nos amis d'à côté.

Cela dit, nous nous associons très volontiers à l'hommage rendu à votre prédécesseur et à son administration, dont les interventions ont été les bienvenues tout au long de notre chemin. Et nous osons espérer que la dureté des temps ne vous empêchera pas d'assurer à notre dernier tiers la totalité d'un indispensable appui financier.

Il serait outrecuidant de ma part de terminer en vous donnant une leçon de fédéralisme universitaire, d'autant plus que je crois savoir que vous l'avez parfaitement assimilée depuis le début de cette année. Qu'il me soit donc simplement permis de vous dire à quel point nous sommes heureux d'être une université cantonale, plus enracinée que jamais en terre vaudoise, et aussi combien nous apprécions la solidarité confédérale qui nous unit à nos semblables, les autres Hautes Ecoles de Suisse. Puisse cette solidarité se développer sous votre haute autorité, pour le plus grand profit du pays que nous aimons.

\* \* \*

## Allocution de M. Alphonse Egli

Conseiller fédéral,  
Chef du Département fédéral de l'intérieur

C'est avec une joie toute particulière que je tiens à présenter au canton de Vaud et à son Université les vœux du Conseil fédéral à l'occasion de cette inauguration.

J'ai ce privilège en ma qualité de chef du Département fédéral de l'intérieur, auquel incombe, à l'échelon fédéral, l'encouragement de la science et de la recherche; je me permets toutefois de la faire aussi au titre de notre voisinage: la Confédération n'est-elle pas en train d'établir, tout près d'ici, sa propre école polytechnique pour la Suisse romande?

Vous fêtez aujourd'hui une étape importante du transfert de l'Université de Lausanne à Dorigny.

Cette réalisation reflète l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités dont font preuve les autorités de ce canton; elle reflète aussi l'esprit de solidarité confédérale des Vaudois et leur ouverture sur le monde: l'Université de Lausanne accueille aujourd'hui plus de 2 700 étudiants non domiciliés dans le canton, soit environ 47 pour cent de l'effectif total de ses étudiants. Le Conseil fédéral salue cette attitude de généreuse ouverture de ce canton.

Je félicite sincèrement tous ceux qui ont collaboré à la conception et à la réalisation de ces divers bâtiments qui s'insèrent fort heureusement dans le contexte admirable qu'offre le domaine de Dorigny.

Notre reconnaissance va spécialement à Monsieur le Conseiller d'Etat Raymond Junod, aux autorités universitaires, aux architectes et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à cette réussite malgré les difficultés croissantes.

Le nouveau Bâtiment de biologie permet de mettre fin à la dispersion des instituts de la section. En outre, grâce aux nouvelles surfaces mises à disposition, il est désormais en mesure de répondre aux exigences des enseignements, des travaux pratiques en laboratoires en particulier.

Je tiens à relever la parfaite complémentarité établie entre les sciences biologiques présentes à l'Université et à l'Ecole polytechnique fédérale de

Lausanne. Grâce à cette coordination, on a réussi, de part et d'autre, à utiliser au mieux le denier public.

Le transfert à Dorigny de la *Bibliothèque* a fourni l'occasion d'une restructuration de son organisation et de ses méthodes, l'occasion de son automatisation. Plusieurs bibliothèques cantonales universitaires ont déjà adopté le système développé ici, ou entendent le reprendre en l'adaptant aux nouveaux besoins. Cela représente un pas de plus vers la coordination interuniversitaire, qui n'est pas un vain mot en Suisse romande.

Lorsqu'on met une université «au vert», on se doit de la doter de lieux de rencontres. Toute la symbolique du «Foyer» est là. La recherche architecturale qui caractérise les *locaux communs* mérite d'être applaudie très fort.

Quant à la *Ferme de Dorigny*, dans sa forme adaptée à des besoins nouveaux, elle représente justement les forces de ce pays: l'attachement à la terre et à la recherche intellectuelle. On lui confie une mission, celle d'un lieu de rencontre des Européens.

La Confédération a suivi d'un œil attentif les travaux qui débouchent sur l'inauguration à laquelle nous sommes conviés. Elle a accordé son soutien, financier en particulier, qui s'élève à environ 50 pour cent des dépenses, soit à plus de 43 millions de francs.

Mais en tant que responsable de l'EPFL, la Confédération entretient avec sa nouvelle haute école d'autres relations encore: tout en respectant les orientations différentes des deux écoles, nous tenons à tirer parti de tous les avantages possibles qui découlent de leur proximité, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui, en particulier, de l'utilisation de l'infrastructure. Conformément à l'esprit de bon voisinage, les lieux de restauration des deux hautes écoles sont ouverts aux étudiants de l'une et de l'autre. C'est également pour les deux écoles que nous aménagerons les installations sportives et enfin, nous sommes partenaires dans la recherche d'une solution au problème du trafic. Les entretiens qui ont eu lieu jusqu'à présent m'encouragent à penser que dans ce dernier domaine notamment, nous trouverons une solution qui tienne compte des intérêts de toutes les parties, des usagers des hautes écoles, des communes touchées, du canton et de la Confédération.

Malgré la précarité croissante de la situation des finances de l'Etat central, le Conseil fédéral présente actuellement aux Chambres fédérales une demande de crédits pour l'aide aux universités de 1 milliard 465 millions de francs. Cette démarche démontre la priorité que les autorités fédérales entendent continuer de donner à l'enseignement supérieur et à la recherche. Mais la majeure partie des dépenses universitaires demeure à la charge des cantons universitaires qui, en maintenant le libre accès à leurs universités, remplissent une tâche d'intérêt national.

En conclusion, je remercie les autorités cantonales et universitaires du canton de Vaud de leur collaboration et de leur engagement en matière de politique universitaire.

Enfin, je souhaite plein succès à tous ceux qui ont la possibilité de promouvoir et de transmettre la connaissance et de l'acquérir, mais aussi de développer, en ces murs, les véritables valeurs qui font l'homme.

\* \* \*





*Ferme de Dorigny*



*Grange*

## PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

- Fascicule I* – Cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance vaudoise.  
24 janvier 1948.  
Louis Junod, Considérations sur la Révolution vaudoise.  
Jean-Charles Biaudet, Cent cinquante ans d'histoire vaudoise.
- Fascicule II* – Soixante-quinzième anniversaire de l'Ecole de pharmacie.  
30 mai 1948.  
André Girardet, Notice historique sur l'Ecole de pharmacie.
- Fascicule III* – Inauguration du portrait de Léon Walras.  
24 avril 1948.  
Léon Walras à Lausanne.
- Fascicule IV* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur F. Cosandey en qualité de Recteur pour la période de 1948 à 1950, le 28 octobre 1948.
- Fascicule V* – Centenaire de la Constitution fédérale de 1848.  
Jean-Charles Biaudet, Les origines de la Constitution fédérale de 1848.  
Marcel Bridel, L'esprit et la destinée de la Constitution fédérale de 1848.
- Fascicule VI* – Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Adam Mickiewicz.  
Constantin Regamey, Adam Mickiewicz, homme et poète.
- Fascicule VII* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires O. Riese, J. Chuard, W. Boven, L. Junod, P. Thévenaz, A. Maillefer, Ch. Blanc, L. Bolle, F. Hübner, le 10 novembre 1949.
- Fascicule VIII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur L. Junod en qualité de Recteur pour la période de 1950 à 1952, le 16 novembre 1950.
- Fascicule IX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ch. Rathgeb, L. Meylan, O. Bucher, B. Streiff, J. Freymond, Ch. Haenny, L. Hegg, J. Tschumi, le 8 novembre 1951.
- Fascicule X* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur M. Bridel en qualité de Recteur pour la période de 1952 à 1954, le 13 novembre 1952.
- Fascicule XI* – Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. 1853-1953.
- Fascicule XII* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Germond, G. Guisan, H. Onde, J.-P. Taillens, M. Vulliet, G. Tiercy, W. Bachmann, F. Panchaud, le 19 novembre 1953.
- Fascicule XIII* – Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Discours officiels.
- Fascicule XIV* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur W. Boven en qualité de Recteur pour la période de 1954 à 1956, le 18 novembre 1954.
- Fascicule XV* – Médaille Gonin.
- Fascicule XVI* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Flattet, P. Jaccard, J. Golay, G. Winckler, P. Schmid, L. Fauconnet, H. Benoit, le 1<sup>er</sup> décembre 1955.
- Fascicule XVII* – Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Hermann Weyl, le 11 juin 1954.
- Fascicule XVIII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Edmond Grin en qualité de Recteur pour la période de 1956 à 1958, le 8 novembre 1956.
- Fascicule XIX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ed. Jéquier-Doge, H. Brechbühler, C. Regamey, M. Bourquin, M.-H. Thélin, D. Rivier, le 21 novembre 1957.
- Fascicule XX* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur R. Matthey en qualité de Recteur pour la période de 1958 à 1960, le 12 novembre 1958.
- Fascicule XXI* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Badoux, Ch. Jéquier, P. Collart, D. Bonnard, G. Vincent, F. Saegesser, le 26 novembre 1959.
- Fascicule XXII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Gilbert Guisan en qualité de Recteur pour la période de 1960 à 1962, le 10 novembre 1960.
- Fascicule XXIII* – Cinquantenaire de l'Ecole des hautes études commerciales, le 24 juin 1961.
- Fascicule XXIV* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires F. Chiappelli, F. Gilliard, C. Keller, W. Merz, P.-D. Methée, J. Meynaud, A. Urech, le 23 novembre 1961 et à celle de MM. les professeurs ordinaires J.-Ch. Biaudet, M. Cosandey, H. Dahn, Chr. Müller, G. Perrin, H. Rieben, W. Stauffacher, le 17 mai 1962.
- Fascicule XXV* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Henri Zwahlen en qualité de Recteur pour la période de 1962 à 1964, le 22 novembre 1962.
- Fascicule XXVI* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Th. Bovel, Ed. Burnier, G. Candardjis, J.-P. Daxelhofer, J. Delacrétaz, M. Derron, J. Mercanton, Ed. Poldini, R. Dessoulavy, R. Rapin, J. de Siebenthal, J. Paschoud, K. Neumayer, M. Dolivo, les 21 novembre 1963 et 4 juin 1964.
- Fascicule XXVII* – Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Jean Delacrétaz en qualité de Recteur pour la période de 1964 à 1966, le 19 novembre 1964.
- Fascicule XXVIII* – Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Carl Friedrich von Weizsäcker, le 28 janvier 1965.
- Fascicule XXIX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires L. Borel, D. Christoff, P. Foretay, H. Isliker, Ed. Mauris, J.-J. Morf, G. Panchaud, P.-E. Pilet, le 18 novembre 1965.
- Fascicule XXX* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Brunisholz, E. Giddey, R. Goldschmidt, P.-L. Pelet, P. Piotet, A. Rivier, P.-B. Schneider, le 23 juin 1966.
- Fascicule XXXI* – Médaille Gonin (1958-1966).
- Fascicule XXXII* – Discours prononcé à l'installation de M. le professeur Ed. Mauris en qualité de Recteur pour la période de 1966 à 1968, le 17 novembre 1966.
- Fascicule XXXIII* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Chr. Senft, P. Chuard, P. Dubuis, E. Stueckelberg de Breidenbach, E. Hamburger, J.-P. Borel, B. Vittoz, F. Schaller, G. Peters, J. Béranger, R. Woodtli, A. Bersier, M. Martenet, les 25 janvier et 6 juin 1968.
- Fascicule XXXIV* – Discours prononcés à l'installation de M. le Recteur Dominique Rivier et de MM. les Vice-Recteurs Marc-Henri Amsler et Jean-Charles Biaudet, le 21 novembre 1968.
- Fascicule XXXV* – Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires J.-P. Aguet, H. Guénin, R. Grosjean, M. Jéquier, G. Wanders, E. Zander, E. Castelnovo, A. Delessert, P. Goetschin, les 20 novembre 1969 et 28 mai 1970.
- Fascicule XXXVI* – Médaille Gonin (1970).
- Fascicule XXXVII* – Dies academicus 1970 – Inauguration du Collège propédeutique de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne-Dorigny.
- Fascicule XXXVIII* – Dies academicus 1971 – Prix et concours.
- Fascicule XXXIX* – Dies academicus 1972.
- Fascicule XL* – Centenaire de l'Ecole de pharmacie.

*Fascicule XLI – Dies academicus 1973 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLII – Inauguration du bâtiment des Sciences physiques, le 14 février 1974.*  
*Fascicule XLIII – Dies academicus 1974 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLIV – Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur François Jacob, le 5 décembre 1974.*  
*Fascicule XLV – Médaille Gonin (1975).*  
*Fascicule XLVI – Dies academicus 1975 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLVII – Dies academicus 1976 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLVIII – Dies academicus 1977 – Prix et concours.*  
*Fascicule XLIX – Médaille Gonin (1978).*  
*Fascicule L – Dies academicus 1978 – Prix et concours.*  
*Fascicule LI – Dies academicus 1979 – Prix et concours.*  
*Fascicule LII – Dies academicus 1980 – Prix et concours.*  
*Fascicule LIII – Cours général public 1980-1981 : La Parole*  
*Fascicule LIV – Dies academicus 1981 – Prix et concours.*  
*Fascicule LV – Médaille Gonin (1982).*  
*Fascicule LVI – Cours général public 1981 : « Visages de l'informatique ».*  
*Fascicule LVII – Dies academicus 1982 – Prix et concours.*  
*Fascicule LVIII – Inauguration du buste de Constantin Regamey, le 19 mai 1983.*  
*Fascicule LIX – Inauguration de bâtiments de Dorigny : le Bâtiment central, le Bâtiment du Rectorat et de l'Administration centrale, le Bâtiment de biologie et la Ferme de Dorigny, le 7 septembre 1983.*  
*Fascicule LX – Cours général public 1982-1983 : « L'homme face à son histoire ».*  
*Fascicule LXI – Dies academicus 1983 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXII – Cours général public 1983-1984 : « L'homme dans la ville ».*  
*Fascicule LXIII – Dies academicus 1984 – Prix et concours.*  
*Fascicule LXIV – Prix Arnold Reymond décerné à M. Jean-Claude Pont, le 29 novembre 1984.*